

Communiqué de presse

Paris, le 11 juin 2007

AGF cède Les Assurances Fédérales IARD à Pacifica

Conformément au protocole signé le 23 décembre 2004 entre AGF et Crédit Agricole S.A. et suite à la levée de l'option de vente détenue par AGF qui est intervenue le 18 mai 2007, AGF cède les 60 % du capital des Assurances Fédérales IARD qu'il détient à Pacifica, filiale d'assurance dommages de Crédit agricole S.A.

A la suite de cette opération, et sous la réserve de l'approbation du projet par le Comité des Entreprises d'Assurances et de l'autorisation du Ministre de l'Economie au titre du contrôle des concentrations, les Assurances Fédérales IARD devraient être détenues en totalité par le Groupe Crédit Agricole d'ici fin 2007.

Avec cette acquisition, Pacifica, dont l'offre est majoritairement distribuée par le réseau des Caisses régionales de Crédit Agricole, entend ainsi renforcer son déploiement commercial en assurances dommages dans les agences LCL, deuxième réseau national de banque de détail du Groupe Crédit Agricole.

Renouvellement de l'accord de partenariat entre le Groupe Crédit Agricole et le Groupe AGF dans l'Assistance

Parallèlement le Groupe Crédit Agricole et le Groupe AGF confirment leur volonté de poursuivre et de développer leurs relations dans l'assistance en renouvelant pour 5 ans l'accord qui les lie en ce domaine.

Mondial Assistance, filiale d'AGF et partenaire de Pacifica depuis sa création, a développé une gamme de services qui viennent compléter et enrichir l'offre de Pacifica tant dans les domaines de l'automobile que de l'habitat, de la santé ou de la vie quotidienne. Cette collaboration s'est notamment traduite par une activité de près de 100 000 dossiers traités en 2006. La proximité entretenue depuis plus de 15 ans a, en outre, permis de développer des échanges fructueux de savoir-faire profitables aux deux parties.

A propos des Assurances Fédérales IARD

Basée à Strasbourg, la compagnie déploie son activité en assurance automobile, multirisque habitation, santé et garantie des accidents de la vie. En 2006, son chiffre d'affaires totalise 132,2 millions d'euros avec un portefeuille de plus de 570 000 contrats et près de 163 000 affaires nouvelles.

A propos de Pacifica

Avec 5,3 millions de contrats en portefeuille, plus de 1 270 000 affaires nouvelles et un chiffre d'affaires de 1,2 milliards d'euros en 2006, Pacifica est le premier bancassureur IARD*. La compagnie figure parmi les 10 premiers assureurs français. Pacifica propose un éventail de solutions d'assurance pour répondre aux besoins de couverture des risques dommages des particuliers comme des professionnels agricoles ou artisans, commerçants, professions libérales.

* En nombre de contrats pour les produits de base (automobile, habitation, santé, garantie des accidents de la vie, protection juridique)